

**Formation technique de gestion du matériel, module 2 -  
véhicules et engins****MAT2-F**

<b>Thèmes</b> 	Maintenance, entretien et contrôles des véhicules et engins des sapeurs-pompiers  Le module 2 constitue un complément aux cours proposés par des personnes spécialisées et aux travaux à accomplir en relation avec la sécurité d'exploitation des engins
<b>Matières</b> 	Application pratique des thèmes du Manuel pour le service du matériel de la Coordination suisse des sapeurs-pompiers CSSP  Maintenance, entretien et contrôles de véhicules, structures techniques, remorques, pompes et engins électriques selon les bases légales en vigueur, les données des fabricants ainsi que celles du Manuel pour le service du matériel de la Coordination suisse des sapeurs-pompiers CSSP  Le règlement Connaissances de base et le Manuel pour le service du matériel de la Coordination suisse des sapeurs-pompiers CSSP ainsi que les données des fabricants constituent la base. Le Manuel pour le service du matériel de la CSSP sera activement utilisé durant les travaux du cours
<b>Objectifs du cours</b> 	Le participant connaît les tâches inhérentes à la maintenance des véhicules et engins, connaît les bases légales et peut préparer les véhicules et engins pour une utilisation en toute sécurité par les sapeurs-pompiers
<b>Public cible</b> 	Préposés au matériel ou responsables de l'entretien des véhicules et engins des sapeurs-pompiers
<b>Conditions préalables</b> 	<ul style="list-style-type: none"><li>• Connaissance de son propre matériel de sapeurs-pompiers</li><li>• Module 0 de l'AIB suivi</li></ul>
<b>Date</b> 	Selon publication des cours de l'AIB - WinFAP

<p><b>Durée</b></p> 	<p>1.5 jour</p>
<p><b>Lieu du cours</b></p> 	<p>Selon publication des cours de l'AIB - WinFAP</p>
<p><b>Formes d'enseignement</b></p> 	<p>Les bases théoriques du Manuel pour le service du matériel de la CSSP seront converties durant le cours en tâches réelles et pratiques selon des exemples</p>
<p><b>Coûts</b></p> 	<p><u>Fr. 320. — par personne</u></p> <p>Sont inclus dans les coûts du cours :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Subsistance lors des pauses</li> <li>• Tous les repas principaux</li> </ul> <p>Les coûts du cours sont assumés par l'AIB pour les sapeurs-pompiers du canton de Berne</p>
<p><b>Particularité</b></p> 	<p>Le nombre de participants est limité afin de garantir une bonne qualité de formation</p>